



Rana CHAABAN

Rana CHAABAN est Maître de conférences à l'Université du Maine depuis 2007. Initialement spécialisée en droit civil (elle a rédigé sa thèse sous la direction de Monsieur le Professeur Yves LEQUETTE, sur "La caducité des actes juridiques"), elle s'est également intéressée à la théorie générale du droit en rédigeant un article sur "L'argument a contrario" ainsi qu'aux contrats spéciaux et au droit de la responsabilité civile. Elle s'est ensuite intéressée au droit de l'arbitrage notamment à l'arbitrage dans les pays arabes. Plusieurs chroniques d'arbitrage dans les pays arabes ont ainsi été publiées à la revue de l'arbitrage couvrant des pays comme le Qatar, Dubai...

Quelques Publications:

« Les nouveaux défis à l'accès à l'arbitrage », in « Les obstacles à la saisine du tribunal arbitral » (à paraître).

« La reconnaissance des sentences arbitrales annulées dans le pays du siège » in « L'arbitrage détaché des lois étatiques » - décembre 2011- Publié aux éditions l'Epitoge-Lextenso. .

« Chronique d'arbitrage : l'arbitrage à Dubaï », Revue de l'arbitrage 2010

« Chronique d'arbitrage : l'arbitrage au Qatar », Revue de l'arbitrage 2012

« L'extension de la clause compromissoire », note sous TUE, 19 sept. 2012, aff. T-168/10, Commission c/ SEMEA et a., Dictionnaire Permanent Bulletin décembre 2012

« Clause d'arbitrage et cautionnement », Revue de l'arbitrage 2007, p. 721

« L'argument a contrario », in Mélanges M. Topakian, Presses de l'Université Saint-Joseph – Bruylant, 2005, p. 35

